

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

jusqu'à **5 mois de salaire**
Réponse en 24H
Remboursable sur **11** mois maximum

BANK OF AFRICA
www.bankofafrica.tg

Traitement des informations parlementaires
LES PROFESSIONNELS DE MÉDIAS APPROFONDISSENT LEUR COMPREHENSION Page 7

N° 884 du 16 Octobre 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

En un clic, payez votre TVM par

TVM par **OTR**

sur l'application **OTR TVM**
Disponible sur Google Play

OTR FEDERER POUR BÂTIR

Développement durable et ODD



LE TOGO SE DOTE D'UN DOCUMENT CADRE

Togo-Média Page 6

LES JOURNALISTES ENRICHISSENT LEUR COMPRÉHENSION SUR LE FONCTIONNEMENT DES SITES DE LA SAFER



149ème Assemblée de l'Union Interparlementaire

LES PROPOSITIONS DE ADJA MÉMOUNATOU IBRAHIMA Page 4



« 8250 », LE NUMÉRO VERT DE KOKOROKO POUR SIGNALER TOUT ACTE DE HARCÈLEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE Page 7

Togo

ECHANGES ENTRE ME OHINI KWAO SANVEE DE LA CNDH ET KODJO ADÉDZÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzè s'est entretenu le lundi 14 octobre 2024 au siège de la Représentation nationale, avec une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) conduite par son président Me Ohini Kwao Sanvee.

Les échanges ont porté sur le renforcement du cadre de partenariat, les possibilités de collaboration entre son institution et la Représentation nationale, conformément aux dispositions de l'article 83, alinéa 1 et 2 de la loi N° 2024-005 du 06 mai 2024 portant Constitution de la République togolaise.

« Nous avons été reçus ce matin par Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, nous avons échangé sur le cadre de partenariat de collaboration que la loi a offert à nos deux institutions. En effet, la Constitution du 06 mai 2024 a donné comme nouvelle mission à la CNDH de conseiller le Gouvernement et le Parlement sur les questions des droits de l'homme, du droit, de l'action humanitaire et du respect des garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. Et bien avant cette disposition nouvelle, il y'avait la loi organique sur la CNDH qui prévoit que chaque année, à la publication de son rapport, de soumettre le rapport à la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale. Vous voyez



donc que le parlement de notre pays est au cœur de la thématique des droits de l'homme, donc ce matin, nous avons rendu cette visite au Président de l'Assemblée nationale pour parler de ce cadre de collaboration, comment allons-nous travailler ensemble pour accompagner le parlement, pour le conseiller pour que la thématique des droits de l'homme qui est au cœur de toutes les actions de développement puisse être mieux portée. Donc voilà l'essentiel de ce dont nous avons discuté et nous avons parlé de nos interactions, des activités qu'on peut faire ensemble notamment faire découvrir la CNDH aux députés. Prochainement, au cours d'une activité d'une session, que la CNDH vienne, qu'on lui donne la parole, qu'elle présente les activités qu'elle fait pour voir les échanges, les intérêts que nous pouvons porter ensemble parce que c'est la loi qui porte les droits de l'homme. Un droit doit être reconnu et protégé et l'instrument qui le fait c'est la loi et la loi elle-même est faite par le parlement. Donc ces deux institutions sont condamnées à travailler ensemble. Donc voilà l'essentiel de nos discussions que nous avons eues ce matin », a indiqué Me Ohini Kwao Sanvee, Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

Elu Président de cette institution de promotion, de protection et de défense des droits de l'homme, conformément à l'article 55 de la loi organique relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la CNDH, Me Ohini Kwao Sanvee remplace Me Yawovi Sronvi qui assurait l'intérim après le décès de Nakpa Polo.

Performance du Togo au B-Ready

LES PRÉCISIONS DE LA BANQUE MONDIALE DEPUIS WASHINGTON

La Banque Mondiale depuis son siège à Washington aux Etats-Unis, a tenu à fournir des éléments d'éclaircissement sur le premier classement de Business-Ready, qui a vu le Togo occuper le premier rang au niveau de l'Afrique de l'Ouest et troisième dans toute l'Afrique, derrière le Rwanda et l'Ile Maurice. La réunion qui s'est déroulée par visio-conférence, dans la journée du mardi 08 octobre 2024, a été présidée par Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo près la Banque mondiale, et a vu la participation de l'équipe de la

pour le bien-être des populations. B-Ready, permet également de noter les faiblesses, et prendre les dispositions pour relever les défis liés à ces faiblesses. Et relever les défis, signifie améliorer les conditions de vie des concitoyens. Ce qui confirme les dires de madame le ministre Sandra, en ce qui concerne l'utilité du rapport, et apporte la lumière à ceux qui se posent également et le plus souvent la question sur l'utilité de ses classements.

« Le rapport est fait pour nous et non pour quelqu'un d'autre », a encore répété madame le ministre, qui a tenu à féliciter les points focaux



cellule du climat des Affaires au Togo, les points focaux des différentes structures entrant dans la prise en compte du classement, les responsables des médias, du Représentant-pays de la Société financière internationale (SFI), Christopher Balliet Bleziri, et trois membres de l'équipe des experts de la Banque Mondiale. Il s'est agi au cours de la rencontre de préciser les changements intervenus avec la nouvelle appellation de « Doing Business », qui est devenu « Business-Ready » ou « B-Ready », les piliers de ce premier classement de Business-Ready, ce qui a joué en faveur du Togo, et surtout l'importance que revêt le classement pour les pays qui sont pris en compte.

S'agissant de la performance du Togo, tout comme madame le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, les experts de la Banque Mondiale ont relevé les trois piliers sur lesquels, s'est reposé le classement à savoir, le cadre réglementaire, les services publics et l'efficacité opérationnelle. Pour ces 3 piliers, le Togo a fait de bons scores, ce qui le place soit dans la première catégorie, soit dans la seconde, par rapport aux autres pays et leurs scores. Reste qu'à relever les défis au niveau des services publics qui montre une certaine faiblesse pour le pays, un constat qui est d'ailleurs général pour toute l'Afrique subsaharienne.

Cette performance confirme en outre, le rôle de leader régional du Togo en matière de gouvernance économique, avec le renforcement des réformes structurelles qui ont contribué à améliorer le climat des affaires. L'une des références pertinentes faite par les experts de la Banque mondiale, est le temps de création d'entreprise. Ils ont relevé qu'au Togo, par exemple, il faut 6 jours au maximum pour créer une entreprise, alors qu'ailleurs, il en faut 32 jours.

Pour la banque mondiale, un tel classement permet aux gouvernants des pays de définir des orientations en matière de politiques publiques

pour le travail abattu. Elle a aussi remercié l'équipe de la banque mondiale pour son accompagnement, et exhorté chaque point focal, à jouer pleinement sa partition et à redoubler encore d'effort, afin que les défis qui restent à relever puissent être faits, dans le but d'améliorer le rang du Togo dans le prochain classement B-Ready.

Pour rappel, le nouveau classement repose sur l'évaluation de 50 pays, dont 14 en Afrique subsaharienne. L'enquête est faite par des acteurs du secteur privé rigoureusement sélectionnés dans chaque économie. Ces opérateurs privés, issus des principaux écosystèmes économiques nationaux,



apportent avec à travers leurs notations des connaissances approfondies sur les défis et opportunités économiques de leur pays, garantissant ainsi un processus plus précis et représentatif, ont indiqué l'équipe de la banque mondiale. Elle relève que, comparativement au Doing Business, le B-Ready est plus riche et contient plus de détails que son et contribue à mener des réformes favorables aux entreprises et au secteur privé en se basant sur les réalités économiques locales. Elle s'est félicitée de la performance du Togo, et surtout, de la volonté des autorités togolaises à travailler à l'amélioration des conditions de vies de leurs concitoyens.

C'est donc une performance qui est la récompense des efforts sans cesse croissants du gouvernement togolais pour créer un environnement d'affaires propice aux investissements et, surtout à la croissance du secteur privé qui est la base de la création de la richesse.

Tchaboré

Projet de transformation agricole

16,4 MILLIARDS FCFA DE LA BAD POUR LE TOGO

Une cérémonie de signature d'accord entre le Togo et la Banque Africaine de Développement (BAD), a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024 à Lomé. Côté gouvernement togolais, c'est le ministre de l'Economie et de

en faire un véritable moteur de croissance inclusive et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes, en leur offrant des opportunités d'entrepreneuriat dans le secteur agricole ».

Saluant la vision et le leader-



Finances, Essowè Georges BARCOLA, et côté BAD, le responsable pays de la BAD, Mr Wilfrid ABIOLA, qui ont procédé à la signature de cet accord. D'un montant de 16,4 milliards fcfa, cet accord compte pour la phase 2 du projet de transformation agricole (PTA Phase 2).

Pour le ministre togolais de l'Economie et des Finances, cet accord, traduit l'excellence des relations de coopération entre la BAD et la République Togolaise. « Il s'agit d'un crédit destiné à soutenir le projet de transformation agro-alimentaire du Togo, l'un des axes stratégiques de la Feuille de Route Gouvernementale Togo 2025 », a-t-il indiqué.

Cet axe, selon le ministre Barcola, « met un accent particulier sur la modernisation de l'agriculture et sa transformation industrielle, de manière à

ship du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le ministre a indiqué qu'il s'agit pour le président de la république, « de faire de l'agriculture une industrie compétitive, capable de soutenir la sécurité alimentaire et de positionner le Togo comme un hub logistique et de service ».

Revenant sur les aspects de la phase 1 le ministre a fait savoir qu'elle a permis de faire des réalisations majeures, notamment la mobilisation de 11 100 hectares dans 31 zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) et la construction de 7 centres de transformation agricole (CTA). Ces infrastructures, selon lui, ont eu un impact significatif sur la productivité et ont permis de réduire les pertes post-récoltes, augmentant ainsi les revenus des agriculteurs.

La phase 2, à en croire le mi-

nistre Barcola, va se concentrer sur le renforcement de ces acquis et sur l'extension des zones de transformation agro-alimentaire. A cet effet, il est prévu, entre autres, la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel moderne, équipé d'infrastructures modernes telles que la voirie, les réseaux d'eau et d'électricité, et même une fibre optique pour attirer l'installation d'entreprises agro-industrielles. Le ministre Barcola, a rassuré le représentant pays de BAD, quant à l'engagement du Gouvernement togolais, à garantir une utilisation efficace et transparente du financement. « D'ailleurs, la mise en place d'un mécanisme de suivi va faciliter

nement togolais pour cette confiance, et réitéré l'engagement indéfectible de la Banque aux côtés du Gouvernement togolais pour la mise en œuvre de la Feuille de Route Togo 2025.

Le PTA II est le résultat du phasage du Projet de Transformation Agroalimentaire du Togo (PTA-Togo), et vise à consolider et renforcer les acquis de la première phase (PTA I). Il s'articule autour de trois composantes principales. La première composante se focalisera sur la mise en place du parc agro-industriel, de la société de gestion du parc et la promotion du secteur privé. La deuxième composante soutiendra la production agricole et les investissements dans les infrastructures agricoles. Cette composante continuera également les actions de renforcement des capacités des acteurs. Enfin, la dernière composante couvrira la gestion et le suivi-évaluation du projet. L'objectif général du PTA II est

le développement des chaînes de valeur prioritaires à travers la mise en place d'infrastructures de soutien à la production, au stockage et à la transformation ; et, renforcer les capacités des acteurs des filières agro-industrielles prioritaires.

Le projet a comme objectifs spécifiques, dans un premier temps, de soutenir la construction et l'opérationnalisation d'un parc agro-industriel à Broukou, situé dans la préfecture de Doufelgou au nord du pays. Ce soutien inclut l'ouverture de voiries, l'installation de réseaux de distribution électrique et d'éclairage public, ainsi que la construction d'un bloc administratif, financier, de protection civile et de contrôle d'accès. De plus, le projet prévoit l'acquisition de petits équipements agricoles pour les sites maraichers, avec une attention particulière portée aux femmes.

Enfin, il prévoit également de renforcer les capacités des pro-



la tenue des revues périodiques qui militeront donc en faveur de cette garantie d'utilisation efficace et transparente du crédit », a laissé entendre le ministre.

Pour Wilfrid Abiola, cet accord réaffirme l'importance que le Gouvernement accorde à la Banque Africaine de Développement en tant que partenaire financier privilégié. Il a au nom du président du Groupe de la Banque Africaine de Développement, Dr. Akinwumi ADESINA, remercié le gouver-

donc de réaliser des investissements qui vont favoriser une croissance agricole inclusive, créatrice d'emplois et réductrice des importations alimentaires grâce aux mesures d'incitation à l'investissement privé dans les filières clés (riz, maïs, soja, sésame, poulet de chair et noix de cajou).

Il s'agit plus spécifiquement de faciliter les investissements privés dans les filières clés grâce aux mesures d'appui aux politiques, à la gouvernance et aux incitations, de promouvoir

ducteurs agricoles, dans des domaines clés tels que la production, la transformation, la conservation, le marketing, ainsi que la recherche de bouchés et la commercialisation de leurs produits.

Globalement, l'objectif est de doter le pays d'un pôle industriel dans la région de la Kara, offrant ainsi des opportunités économiques aux jeunes et aux femmes des régions de la Kara (Nord) et des Savanes (extrême Nord).

Tchaboré

Développement durable et ODD

LE TOGO SE DOTE D'UN DOCUMENT CADRE

Dans le cadre de ses engagements en matière de Développement Durable et d'atteinte des Objectifs de Développement le Togo s'est doté d'un cadre de financement durable, un document dont la publication a été rendue officielle et qui constitue une référence pour le financement de projets socialement responsables, respectueux de l'environnement et contribuant à la lutte contre le changement climatique.

« C'est un document qui reflète les orientations stratégiques de la vision du président de la république son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, telle

qu'exprimée dans la feuille de route gouvernementale 2024-2025 », indique un communiqué, à cet effet, du ministre de l'Economie et des Finances, Essowè Barcola.

Le cadre de financement durable, élaboré par le ministère de l'Economie et des Finances, constitue un guide essentiel pour les investissements nationaux et internationaux. Il définit quatorze catégories de dépenses éligibles reliées aux ODD, une démarche qui va amener les investisseurs à aimer leurs propres objectifs de contribution aux ODD : Cinq catégo-



ries dans le domaine climatique et environnemental et neuf catégories de dépenses sociales prioritaires en faveur des populations les plus défavorisées.

« Le cadre de financement durable du Togo établit des critères, les principes d'investissement ainsi que le processus rigoureux d'évaluation et de sélection des

dépenses éligibles, qui garantiront que les fonds ainsi mobilisés seront alloués à des dépenses à fort impact », précise le communiqué qui indique que le 09 octobre 2024, S&P, agissant en tant que fournisseur de Second Party Opinion (SPO), a achevé sa revue indépendante

du cadre de financement durable de la République Togolaise. Le communiqué ajoute que le S&P a confirmé le bon alignement du cadre, avec des principes établis par l'International Capital Market Association (ICMA) et par la Loan Market Association (LMA).

« La publication de ce cadre de financement durable marque

une étape cruciale pour le Togo et pour la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale. Notre priorité est d'attirer les investissements qui non seulement soutiennent une croissance économique inclusive au Togo, mais qui respecte également l'environnement et améliorent la qualité de vie de nos citoyens », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances. Le communiqué précise enfin que le gouvernement invite les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires au développement à s'engager dans ce processus afin de continuer à bâtir ensemble un avenir durable pour le Togo.

Le gouvernement invite donc à visiter le site officiel du ministère pour plus d'informations à cet effet.

La rédaction
Le Messenger

Assemblée de l'Union Interparlementaire

ADJA MÉMOUNATOU IBRAHIMA APPELLE À BÂTIR UN FUTUR OÙ LES PROGRÈS PROFITENT À L'ENSEMBLE DE L'HUMANITÉ

Du 13 au 17 octobre 2024 se tient à Genève en Suisse, la 149ème assemblée de l'Union interparlementaire placée sous le thème « Exploiter la science, la technologie et l'innovation (STI) pour un avenir plus pacifique et durable ». La présidente du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), son Excellence Adja Mémounatou IBRAHIMA, a prononcé un important discours devant l'assistance ce 15 octobre 2024. Un discours avec des propositions concrètes pour un monde équilibré débarrassé de l'insécurité et garantissant, une stabilité politique, gage de tout développement.



Se réjouissant d'avoir pris part pour la première fois à cette l'Assemblée de l'UIP pour la première fois en tant que Présidente du Parlement de la CEDEAO, Adja Mémounatou IBRAHIM dit apprécier le thème retenu pour ces assises, à savoir. Pour elle, ce thème revêt une importance primordiale pour la région de l'Afrique de l'Ouest.

« En effet, bien que cette région soit riche de sa diversité culturelle et de ses ressources naturelles, elle fait face à des défis multiformes tant du

point de vue de la sécurité et de la stabilité politique que du progrès économique et social », a fait savoir la présidente du parlement de la CEDEAO qui a relevé les nombreux avantages que regorgent la science et la technologie de nos jours.

« Nous devons tous convenir que la science, la technologie et l'innovation sont au cœur des mutations profondes que connaît le monde aujourd'hui. Plus encore, les avancées technologiques remarquables et inimaginables,

comme l'émergence de l'intelligence artificielle, ouvrent, sans aucun doute, de nouvelles perspectives pour faire face aux défis complexes et interdépendants auxquels l'humanité est confrontée. La science et la technologie présentent de nombreux avantages, notamment celui de relever les défis environnementaux et climatiques, de faciliter l'accès à l'éducation et à la formation, ainsi que d'avoir un impact sur la santé publique grâce à des diagnostics plus rapides, des traitements plus efficaces et une meilleure qualité de vie », a laissé entendre Adja Mémounatou IBRAHIMA.

S'appuyant sur la citation d'Albert Einstein qui avait laissé entendre que « notre technologie a dépassé notre humanité », elle a fait remarquer que bien que l'évolution de la science soit bénéfique, le contexte actuel nous invite à être plus prudents. Cette citation à en croire la présidente du parlement de la CEDEAO, mettant ainsi en lumière les dangers potentiels de notre avancée technologique qui plante de nombreux défis croissants et auxquels, il est essentiel de réfléchir aux implications de nos innovations, afin de s'assurer qu'elles profitent véritablement à l'humanité sans compromettre notre intégrité. « Aujourd'hui, les multiples conflits armés, le terrorisme et le grand banditisme, accompagnés d'une polarisation croissante, augmentent les

risques d'une déflagration et d'une guerre totale. Dans ce contexte, le développement et l'exploitation des technologies par divers acteurs engendrent de nouvelles menaces tout en exacerbant les risques déjà présents. Il est donc préoccupant de constater que nous pourrions être dépassés par le développement qualitatif et l'utilisation quantitative d'armes de destruction massive, y compris des armes biologiques », a-t-elle poursuivi en insistant sur la stabilité politique et la sécurité qui selon elle, constituent les fondements essentiels de la stabilité économique et sociale. Pour ce faire, elle a lancé une fois de plus, un appel pressant au dialogue en faveur d'une paix durable sur notre planète. Selon elle, « les progrès technologiques ne mènent pas nécessairement à la suppression d'emplois ; au contraire, ils contribuent à une meilleure productivité », et donc « il est essentiel de repenser, de réorganiser et de rediriger la création d'emplois innovants afin d'éviter que la technologie n'entraîne une augmentation du chômage ».

Estimant que l'humanité est à un moment charnière de l'histoire, un moment appelle à une meilleure orientation des progrès technologiques et à une amplification de la coopération parlementaire dans la recherche de la stabilité politique et la sécurité, elle a souhaité qu'à travers, les dif-

férents cadres juridiques, le destin des peuples et de l'humanité soit tracé.

Elle a ensuite proposé que de prendre impérativement en compte les risques propres au développement incontrôlé de la technologie, ajoutant que « l'objectif de la science ne devra être rien d'autre que de trouver des solutions pour prévenir les conflits et de créer les conditions essentielles pour que l'Homme puisse profiter positivement des progrès scientifiques et technologiques ».

Pour garantir ce processus, elle propose en outre que les Parlements, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux, établissent une veille stratégique de l'évolution scientifique et technologique, organiser régulièrement des réunions d'information parlementaire avec la communauté scientifique afin de trouver un équilibre entre la capacité des nouvelles technologies à améliorer la qualité de vie et les dangers liés à leur utilisation malveillante, pour permettre d'anticiper et mitiger les risques associés à leur développement.

« Je souhaite que les résultats de nos travaux contribuent à renforcer le dynamisme de l'Union Inter Parlementaire (UIP) en tant que lieu privilégié de concertation et de dialogue de la collectivité internationale », a pour terminer, déclaré, la présidente du parlement de la CEDEAO.

Tchaboré

Intempéries à Lomé

LA MINISTRE MAWUYON AZIABLE ÉVALUE LES DÉGÂTS ET APPORTE LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT AUX SINISTRÉS

Le dimanche, 13 octobre 2024, une pluie intense s'est abattue sur la ville de Lomé, provoquant des inondations dans plusieurs quartiers, notamment Adidogomé et Segbe, Wessome, Atilamonou, Balissimé, etc. Ces intempéries ont causé des débordements d'eaux pluviales qui ont submergé plusieurs habitations et infrastructures, et perturbant la vie quotidienne de nombreux riverains.

Afin de mesurer l'ampleur des dégâts et apporter le soutien du gouvernement aux populations des zones touchées, Madame la Ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Mawuyon AZIABLE, s'est rendue sur les

lieux, en compagnie d'une équipe de techniciens. Elle a pu ainsi constater personnellement l'ampleur des dégâts, rencontrer les sinistrés délivré un message de compassion, au nom du gouvernement aux sinistrés. Au cours des échanges, madame la ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement, à trouver des solutions durables à ces inondations récurrentes et à soulager les populations touchées. Elle a profité de cette occasion pour rappeler l'importance de respecter les réglementations en matière d'urbanisme, notamment l'obtention des permis de construire avant tout projet de construction. Elle a

sensibilisé les populations sinistrées sur le fait que la non-conformité aux normes de construction contribue souvent à l'aggravation des inondations, soulignant que, construire dans des zones inondables ou sans les autorisations appropriées met en péril la sécurité des habitants. « Le respect des normes de construction, y compris l'obtention des permis de construire, est très important pour protéger nos communautés. Ces documents permettent de s'assurer que les infrastructures sont construites dans des zones appropriées et selon les standards requis pour minimiser les risques d'inondation », a



déclaré la Ministre qui a en outre demandé aux sinistrés d'éviter de jeter leurs ordures et des sachets dans les caniveaux.

En plus de ces sensibilisations, des mesures immédiates sont en train d'être prises par l'ANASAP et l'ANPC pour déboucher les voies obstruées et évacuer les eaux stagnantes. Un plan d'assistance pour les familles sinistrées est en préparation, avec une coordination active entre les autorités locales et les services tech-

niques de l'ANPC. La Ministre a également réitéré de l'engagement du gouvernement à travailler activement à la mise en œuvre des projets futurs plans directeurs de l'assainissement de la ville de Lomé, qui permettront d'atténuer le phénomène d'inondation.

« La collaboration de tous est essentielle pour améliorer la résilience de la ville face aux inondations, exacerbées par les changements climatiques », a-t-elle fait savoir.

Togo- Célébration de la culture Kabiyè

LA 6ÈME ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT KIYENNA AMERICA AWARD A TENU TOUTES SES PROMESSES

Le samedi 12 octobre 2024, s'est tenue au palais de congrès de Kara (ville située à environ 400 kilomètres au nord de Lomé), a 6ème édition de l'événement dénommé « *KIYENNA AMERICA AWARD* ». Organisé par Solidarité Kabiyè Amérique (SKA), une association qui regroupe les Kabiyè vivant en Amérique du Nord, l'événement vise à célébrer la culture kabiyè à travers la musique et de mettre en lumière les artistes qui se sont distingués au cours de cette année 2024. En présence de plusieurs personnalités administratives, traditionnelles, et celles du monde culturel, la cérémonie a été rehaussée à travers un grand concert géant où ont participé plusieurs artistes de la chanson togolaise en lien avec la tradition. Pour Nestor Magnan, Président de SKA, il s'agit à travers cette cérémonie « *de valorisation de notre riche patrimoine culturel* ». Saluant les membres de SKA et les sponsors de l'événement, il a relevé l'apport apporté depuis 6 ans pour la valorisation de la langue Kabiyè par les artistes togolais de tous les horizons qui chantent kabiyè. « *Grâce à vous la langue kabiyè est de plus en plus présente partout dans le monde* », a laissé entendre le pré-



sident de SKA qui a salué le soutien de l'initiative par les autorités à tous les niveaux. S'adressant aux équipes de SKA, le président a laissé entendre que grâce à elles, « *chaque artiste a trouvé la motivation pour mieux faire* ». Il a en outre salué les membres du jury qui ont fait un travail exceptionnel et remercie les lauréats de l'édition 2024.

Plusieurs échanges enrichissants avec d'autres personnalités et acteurs locaux et qui permettent de se protéger sur l'édition prochaine ont eu lieu.

Trois catégories d'artistes ont été récompensées, à savoir, pour la catégorie A (son classique) Keni Badja Kanan'saya dans Piyaa Léyouna, Tata Christine dan Evalou, Griot Patou-Padabè dans Esso Essina, pour la catégorie B (son moderne) avec Wilfred A2 dans Pâyèh, Griot Agoza dans Moro Rokinam et Awadi Pirénibè dans Pela Fei Wala, et enfin pour la catégorie C (son mixte), avec King Maz Ft. Santrinos Raphael dans KO NA (Kô N'naa), Mardy Mbhz dans Péru et La Reine De La Tradition dans Nokourmou.

« *KIYENNA AMERICA AWARD* » est la célébration de la culture Kabiyè à travers les rythmes et chants, mais également pour encourager les artistes sous le slogan « *Ensemble valorisons la culture Kabiyè* ».

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 14 AU 21 OCT. 2024

*PHARMACIE 3EME
ARRONDISSEMENT*

☎96 32 97 71 Bd. du 13
Janvier, près de l'Immeuble
FIATA

PHARMACIE BON PASTEUR

☎91 43 44 84 44 Av. de la
libération en face de Brother
Home

*PHARMACIE AMESSIAME-
BE*

☎96 32 97 60 Marché de Bè

PHARMACIE DES APÔTRES

☎70 45 38 05 49, Bd
Moboutou Sese Seko,
Akodésséwa, non loin du
Centre de Formation CAMA

PHARMACIE HORIZON

☎90 56 52 56 165, Bd du 1
3 janvier Nyékonakpoè. Face
Sapeurs-Pompiers à côté de
l'immeuble A.AC.

PHARMACIE HOPITAL

☎79 69 08 08 Face Hôpital
CHU-T0koin

PHARMACIE ST KISITO

☎96 80 09 64 Bd. de la Kara
près du Bar TAMTAM

PHARMACIE LIBERATION

☎96 80 09 35 Avenue
Libération Prolongée

PHARMACIE KLOKPE

☎96 80 10 03 Derrière la
Foire Togo 2000

PHARMACIE PROVIDENCE

☎91 14 88 88 Bd. Jean Paul
11

*PHARMACIE UNIVERS-
SANTÉ*

☎93 88 83 31 Bd.
GNASSINGBÈ Eyadéma, Cité
OUA face à l'entrée du CHU-
CAMPUS

PHARMACIE AEROPORT

☎96 51 59 74 Rte de
l'Aéroport SITO

*PHARMACIE
INTERNATIONALE*

☎96 80 09 28 Sise Marché
de Hédzranawoè "Assiyé",
Boulevard du Haho

PHARMACIE DES LILAS

☎96 16 55 89 123HDN, 07
Route de Kégué Boulevard
Jean Paul II prolongé

PHARMACIE KELEGOUGAN

☎92 95 38 38 AGOE-
Kelegougan, Voie du
contournement, à 100 m de
la station TOTAL Kelegougan
et du bar Obrigado

PHARMACIE MAWULE

☎70 45 91 86 54 Bd de
l'OT1 Rond Point Gak oto, Bè-
K Ota

PHARMACIE FIDELIA

☎22 71 95 95 Bè-Kpoté rte
d'Attiégou, près de l'hôtel
"LE REFERENTIEL"

PHARMACIE SARAH

☎70 42 69 02 Près du centre
de santé d'Adakpamé

PHARMACIE ELI-BERACA

☎99 91 13 42 Route
d'Adidogomé Immeuble
SIKOVIC face bureau de poste

PHARMACIE LA REFERENCE

☎96 80 09 96 Route de K
alimé, Adido omé Assiyéyé, à
côté du bar Madiba

PHARMACIE BONTE

☎96 80 09 00 Route de
SEGBE, Wonyomé-
Adidogomé en face de la
station Sanol

PHARMACIE AZUR

☎90 49 44 56 Apédokoè-
Gbomamé, rte d'Atigangomé,
Carrefour Obéna, près de
l'église Pentécôte

PHARMACIE JAHNAP

☎96 80 09 29 A côté de
l'EPP Gakli, Didjolé-Gakli,
immeuble Favo

PHARMACIE CONFIANCE

☎70 15 78 46 Face GTA

PHARMACIE LUMIERE

☎70 43 15 49
AGBALEPEDOGAN -
Lossossime près du
Rondpoint de l'Œuf

PHARMACIE GROUPE C

☎99 98 20 87 Agbalépédo
an face Clinique la Victoire
non loin de l'EPP Groupe C

*PHARMACIE DES
ORCHIDEES*

☎93 43 1049 AGOE-
TELESSOU, LEO 2000

PHARMACIE SOLIDARITE

☎96 80 09 76 Rue Avédji
Limousine, Près de l'UTB Totsi
BP : 8919 Lomé - TOGO

PHARMACIE ARC-EN-CIEL

☎70 42 50 00 Agoè-
Téléssou, à 50m du Carrefour
Margot

*PHARMACIE DE LA
VICTOIRE*

☎70 45 74 92 Avédji
Wessomé, sur le Bd Faure
Gnassingbé (voie douane
d'Adidogomé - Carf
Limousine), après les rails.

PHARMACIE AGOE-NYIVE

☎91 61 02 62 A côté de l'E
lise Catholique d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE SHALOM

☎70 49 96 51 Agoè-

Cacavéli, non loin de BKS. Sur
la route Agoè-Adidogomé

*PHARMACIE APOU
ANTOINE*

☎7041 36 12 Boulevard
Lycée Agoè-Assiyéyé Face
TOTAL Minamadou II

PHARMACIE ZONGO

☎70 49 96 55 Togblékopé
carrefour Hermann entre
Orabank et la station Sanol
Togblékopé

PHARMACIE TAKOE

☎91 55 18 04 Avant la
station CAP ESSO de Zongo
côté opposé

PHARMACIE ELEMWUSSI

☎92 34 06 80 Adétikopé,
Médina, Nationale NO 1,
avant PIA (Plateforme
Industrielle)

PHARMACIE ABRAHAM

☎92 25 99 83 AGOE -
Logopé Kossigan

*PHARMACIE DIVINA
GRACIA*

☎93 83 91 00 quartier
Agoè-Fiovi Carrefour Bafana-
Bafana

*PHARMACIE LA MAIN DE
DIEU*

☎93 40 21 21 AGOE
ASSIYEYE non loin de l'église
des Assemblées de Dieu
(Temple Galilée)

PHARMACIE ALTA

☎70 08 46 46 AGOE
Anonkui Route Mission Tové
en face du Centre Culturel Lo
ola

PHARMACIE ZOSSIME

☎70 46 26 64 AGOE -
Zossimé, près du marché

PHARMACIE ST PHILIPPE

☎90 67 33 24 SANGUERA,
Rte Lomé -Kpalimé près de la
Station-service OANDO

PHARMACIE EVA

☎92 16 32 32 SANGUERA,
Klikamé Non loin du T-OIL

PHARMACIE MAWUNYO

☎70 42 34 64 AGOE-
Sogbossito, route de Mission
TOVE en face de la station
OANDO

PHARMACIE BAGUIDA

☎70 42 47 77 Face CMS de
Baguida

*PHARMACIE LA FLAMME
D'AMOUR*

☎70 45 70 14 Agodékè,
route de Kpogan

PHARMACIE SAINTEMARIE

☎92 85 97 94 Djagblé non
loins du marché Avéta

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Togo-Média

LES JOURNALISTES ENRICHISSENT LEUR COMPRÉHENSION SUR LE FONCTIONNEMENT DES SITES DE LA SAFER

Une vingtaine de professionnels de médias étaient le lundi 14 octobre 2024 sur trois postes stratégiques de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER). L'initiative qui émane des premiers responsables de la SAFER, vise à permettre aux hommes de médias d'enrichir leur compréhension sur le fonctionnement de ces sites. Le poste de péage d'Aképe à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de Lomé, celui de Kpomé, situé un peu plus au nord-est de Lomé à environ 28 kilomètres, et celui de Davié à 30 kilomètres au nord de Lomé, ont été visités sous la supervision d'une équipe de la SAFER, conduite par le chef service exploitation des postes de péage et pesage M. Joël KPÉTO.

Sur les 03 sites, il a été expliqué aux journalistes, la composition d'un site de péage, son fonctionnement ainsi que sa finalité. Selon M. Kpéto, la construction des sites par la SAFER contribue à permettre l'entretien des routes, puisque, selon lui, et comme il est souvent dit, « la route du développement, passe

comparer les données enregistrées par les superviseurs et les comptes fournis par les caissiers », a-t-il fait savoir. C'est donc un système d'automatisation en mode informatisé qui permet d'améliorer le service au bénéfice des usagers de la route. Pour M. Kpéto, le système de vidéo surveillance sur les postes de péage est devenu une nécessité,

de l'avantage que procure le télépéage, il est conseillé aux usagers de la route d'opter pour ce service.

« La SAFER ne construit pas les routes, mais il finance l'entretien des routes », précise M. Kpéto, pour lever l'équivoque et la confusion que beaucoup font en accusant parfois la SAFER qui pour eux, « collecte les fonds, mais ne prend pas l'initiative de la construction des routes dans le pays ».

Selon le chef service exploitation des postes de péage et pesage, la SAFER est autonome. Elle fait la mobilisation des fonds, finance l'entretien courant et périodique de l'ensemble du réseau routier togolais, finance la construction de nouveaux postes de péage et exploite les postes de péage existants.

Quelques difficultés

Il s'agit selon M. Kpéto, des difficultés liées à l'état des billets et des pièces de monnaies usés que certains usagers remettent au niveau des caisses.

« Les usagers arrivent parfois avec des billets qui sont tâchés ou qui sont tellement mutilés qu'on ne peut pas utiliser. Dès que nos agents leur fait comprendre que les banques ne prennent pas ou qu'on ne peut pas utiliser, ça amène les problèmes majeurs. L'autre souci, c'est aussi la monnaie. Vous allez voir que quelqu'un vient pour payer juste 500, il arrive avec un billet de 10

000. Dès qu'on lui dit, qu'il n'y pas la monnaie, ou bien de serrer pour qu'on puisse chercher la monnaie, il commence par faire les problèmes, disant qu'il ne va pas attendre, il n'a pas le temps. C'est ce que nous gérons quotidiennement. Face à cette situation nous communiquons, nous sensibilisons, en expliquant aux usagers que c'est leur aide que nous voulons. Puisque, nous sommes là pour eux et eux également sont là pour nous. Puisque sans usagers, le poste de péage n'existe pas. Donc, ce que nous leur demandons, c'est de faire un effort pour avoir la juste monnaie avant de venir franchir le poste de péage. C'est vraiment une doléance que nous deman-

avec les chemins déjà faits et qui leur permettent d'aller de rive en rive, et de faire les vas et vient, et donc il y a certains usagers qui en profitent », a fait comprendre M. Kpéto qui appelle à la compréhension. Car, « lorsque la route est bien entretenue, cela évite beaucoup de chose et permet à l'économie de bien fonctionner, et les retombées sont au profit de tous les togolais sans distinction. Donc payer son ticket au poste de péage, c'est contribuer à la construction du pays au profit de nous-mêmes populations », a-t-il ajouté.

Sur les 03 sites, les usagers rencontrés ont manifesté leur satisfaction sur le service qui leur ait rendu, et félicité la SAFER pour



par le développement de la route ».

S'agissant de sa composition, chaque site, à en croire les explications de l'équipe de la SAFER, est composé entres autres, des bureaux administratifs pour des responsables du site et les salles de supervision où sont installés les techniciens qui se relaient 24heures sur 24, et 7jours sur 7, pour le contrôle des mouvements de paies au niveau des caissiers. Ce dispositif selon le Kpéto, permet d'harmoniser le travail et d'éviter les actes de fraudes qui pourraient être constatés.

« Les superviseurs et les caissiers travaillent de manière séparée, et chacun rend compte directement aux responsables à la direction générale. Ce qui permet de procéder à la vérification et de

parce qu'il rend le service efficace, surtout en ce qui concerne la collecte des droits d'usage de la route, la garantie dans la fluidité du trafic et l'amélioration de la fiabilité des données routières.

Il a été aussi question de l'avantage avec le télépéage. Ce dernier assure un gain de temps sur les postes de péage. Avec le paiement par vignette qui demande que l'utilisateur avance à allure modérée, cela va permettre au feu de passer au vert pour entraîner le soulèvement de la barrière et permettre le passage de l'utilisateur. S'agissant du paiement avec la carte, il suffit d'avancer avec une petite allure pour faire lire le badge à la borne et attendre le ticket. Là également le feu passe au vert, la barrière se lève et l'utilisateur pourra passer. Au vue



dons, qu'ils nous comprennent, il y va aussi de leur intérêt », a indiqué M. Kpéto, qui lance en outre, un appel aux autorités de voir ce qu'il y a lieu de faire pour que ce problème de billets et pièces usagés trouvent des solutions, « puisque l'autorité bancaire dit qu'on ne doit pas refuser les billets et pièces déprimés, mais force est de constater que les banques commerciales avec lesquelles nous travaillons, refusent les billets tâchés ou mutilés, et donc dès que nous ont prend ça chez les usagers, après ça devient une charge pour nous ».

« L'autre problème, ce sont les voies de déviation créées par certains usagers pour échapper aux paiements au niveau des postes. Cela constitue un manque à gagner. Nous n'avons pas la possibilité de les interdire, puisque certains riverains habitent dans les parages des péages,

la modernisation des infrastructures, ce qui pour eux, rendu le travail facile, et leur évite les attentes.

Les infrastructures routières, selon les premiers responsables de la SAFER, étant l'un des facteurs principaux de la mobilité des populations, de la réduction de la pauvreté, de l'amélioration des échanges commerciaux et culturels inter-états, sa préservation fait partie des enjeux sociaux économiques majeurs de toute nation. M. Kpéto a ainsi relevé l'engagement et la détermination son directeur général M. Sylvain OUTCHANTCHA et avec toute l'équipe de la SAFER à jouer leur partition pour préserver la dynamique du développement socio-économique, fruits des efforts soutenus du gouvernement togolais.

Tchaboré

Accélérer l'inclusion financière en Afrique

OLLO AFRICA SIGNE UN PARTENARIAT AVEC ECOBANK

Ollo Africa, la startup fintech togolaise pionnière dans l'inclusion financière, est heureuse d'annoncer la signature d'un protocole d'accord (MoU) avec Ecobank, la banque panafricaine de premier plan. Ce partenariat stratégique vise à favoriser l'innovation et à étendre l'accès aux services financiers à travers l'Afrique grâce à la croissance de l'application phare d'inclusion financière d'Ollo Africa, Ohana Africa.

Grâce à cette collaboration, les utilisateurs de l'application Ohana auront accès au Panafrican Wallet d'Ecobank et à d'autres services financiers du groupe. Le partenariat créera également des opportunités éducatives et de formation pour promouvoir davantage l'éducation financière et l'inclusion, en commençant par le Togo et en s'étendant à l'ensemble du continent.

«Le Togo s'est déjà imposé comme un leader de l'inclusion financière en Afrique, et ce partenariat vise à renforcer les efforts du pays pour bâtir une

économie plus inclusive,» a déclaré Mawuna Koutonin, Directeur Général d'Ollo Africa. «En combinant notre expertise avec la portée d'Ecobank, nous pouvons créer un écosystème financier plus inclusif et accessible pour les communautés mal desservies.»

Ce partenariat entre Ecobank et Ollo Africa vise à exploiter le vaste potentiel du secteur informel africain en combinant leurs expertises en vue de créer un écosystème unifié et robuste qui accélère l'adoption de solutions fintech par les populations historiquement négligées par les institutions financières traditionnelles.

Pour sa part, Toba Tanama, Directeur Marketing d'Ollo Africa, a indiqué que «ce partenariat témoigne de notre vision partagée de bâtir un paysage financier plus inclusif en Afrique. Ensemble, nous pouvons répondre aux défis auxquelles sont confrontées les populations mal desservies et créer des opportunités de croissance économique.»

Avec plus de deux milliards de personnes dans le monde encore exclues du système financier formel, l'exclusion financière présente des risques significatifs pour la stabilité économique, en particulier parmi les communautés à fai-

ble revenu et mal desservies qui sont confrontées à des défis tels que l'inflation, l'instabilité sociale et les impacts du changement climatique.



Les solutions fintech comme Ohana offrent un moyen puissant de relever ces défis en proposant des services financiers innovants qui permettent aux populations de construire un avenir plus sûr et plus résilient.

Selon PwC, 82 % des banques, assureurs et gestionnaires d'investissements prévoient d'augmenter leurs partenariats avec les fintechs afin d'introduire des services financiers de pointe sur le marché. Grâce à ce partenariat, Ollo Africa et Ecobank s'engagent à travailler ensemble pour bâtir

un écosystème financier plus inclusif et équitable pour tous. À propos de Ollo Africa : Ollo Africa est une fintech basée au Togo dédiée à la promotion de l'inclusion financière à travers l'Afrique. En se concentrant sur l'autonomisation des groupes et les solutions financières communautaires,

l'application Ohana Africa d'Ollo Africa vise à aider à construire des communautés plus fortes et plus résilientes grâce à des services financiers accessibles.

À propos d'Ecobank : Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients.

Traitement des informations parlementaires

LES PROFESSIONNELS DE MÉDIAS APPROFONDISSENT LEUR COMPREHENSION

L'Assemblée Nationale a organisé le vendredi 11 octobre 2024 à Lomé, un séminaire de formation sur le traitement et la diffusion des informations parlementaires à

réelle et rigoureuse des informations relatives au travail parlementaire. Elle est consacrée à la présentation des grandes innovations de la Constitution du 06 mai

représentation nationale depuis l'adoption de la Constitution de la Ve République. Cette réforme majeure qui reflète notre volonté de consolider notre trajectoire démocratique place désormais la



l'endroit des professionnels des médias. Cette rencontre vise à approfondir la compréhension des mécanismes parlementaires des participants en réaffirmant la place essentielle des médias dans la diffusion éclairée

2024, au processus d'élaboration des lois et de contrôle de l'action gouvernementale ainsi qu'au traitement et à la diffusion des informations parlementaires. "Le Togo s'est engagé sur la voix d'un régime parlemen-

représentation nationale au coeur de la vie républicaine assurant ainsi un meilleur équilibre des pouvoirs et renforçant la stabilité juridique de notre nation", a indiqué Sévon-Tépé Kodjo Adédzé, président de l'Assemblée Nationale.

Selon lui, il en découle également une responsabilité partagée avec les professionnels de médias dont le rôle est important pour une diffusion juste, claire et accessible des informations parlementaires. "C'est donc avec une grande satisfaction et un sens élevé de nos responsabilités communes que ce séminaire de formation et d'information de la première vague des professionnels de médias a été organisé. Vous êtes les premiers relais de l'information auprès de nos concitoyens."

tre de mieux comprendre les mécanismes parlementaires et d'acquiescer les compétences nécessaires pour une couverture médiatique rigoureuse et pédagogique de l'information législative", a expliqué le président de l'Assemblée Nationale avant d'ajouter que "l'objectif est renforcer vos compétences afin de garantir une information de qualité et une communication plus efficace entre nos institutions et nos concitoyens".



Sévon-Tépé Kodjo Adédzé a également souligné que cette initiative contribue à rapprocher encore davantage l'Assemblée Nationale de la population en permettant une meilleure participation citoyenne.

"La représentation nationale en organisant cette formation réaffirme son engagement à travailler en étroite collaboration avec les médias, convaincue qu'une information juste, complète et transparente est la clé d'une participation citoyenne accumulée et d'un contrôle effective des politiques publiques", a-t-il expliqué.

Le président de l'Assemblée Nationale reste convaincu que cette formation va contribuer à améliorer la qualité de du travail des professionnels de médias et à enrichir le débat public au bénéfice de la démocratie et du peuple togolais.

« 8250 », LE NUMÉRO VERT DE KOKOROKO POUR SIGNALER TOUT ACTE DE HARCÈLEMENT SEXUEL EN MILIEU SCOLAIRE

Le ministère des Enseignements primaire et secondaire met en place un numéro vert pour signaler les cas de harcèlement, notamment envers les jeunes filles. Cette initiative s'inscrit dans l'application rigoureuse de la loi adoptée il y a deux ans, destinée à éradiquer le harcèlement sexuel en milieu éducatif.

L'une des pratiques les plus préoccupantes signalées est celle des « notes sexuellement transmissibles ». Ce terme fait référence aux situations où des enseignants abusent de leur pouvoir en proposant de meilleures notes en échange de faveurs sexuelles.

Les jeunes filles qui refusent de céder à ces pressions sont souvent victimes de représailles, subissant des baisses de notes injustifiées qui impactent leur parcours scolaire et leur bien-être psychologique.

Numéro vert pour des dénonciations anonymes

Face à cette situation, le ministère a lancé un numéro vert, le « 8250 », pour permettre aux victimes et aux témoins de signaler anonymement les cas de harcèlement sexuel. Prof Komla Dodzi Kokoroko a souligné l'importance de cette mesure, affirmant que chaque signalement sera pris très au sérieux et fera l'objet d'une documentation rigoureuse. Les autorités s'engagent à agir promptement en prenant les mesures nécessaires contre les auteurs de ces actes répréhensibles.

Le lancement de ce numéro vert fait partie d'une stratégie globale visant à créer un environnement scolaire sain et sécurisé pour les élèves, en mettant fin à l'impunité des agresseurs. Ce dispositif s'accompagne de campagnes de sensibilisation et de formation pour encourager la vigilance de tous, notamment des parents, des enseignants et des autorités scolaires, afin de protéger les jeunes filles et de garantir leur épanouissement éducatif.

Source : www.togobreakingnews.info
* le titre est de la rédaction



COMMISSARIAT GENERAL
COMMISSARIAT DES SERVICES GENERAUX
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

N° 029 /2024/OTR/CG/CSG/DRHFP

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Révisé aux résultats des interviews pour le recrutement des chauffeurs

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats au recrutement des Chauffeurs suivant l'appel à candidatures externes N°011/2024/OTR/CG/CSG/DRHFP du 07 mars 2024 que les résultats des interviews sont disponibles et peuvent être consultés par les candidats sur le site internet de l'OTR www.otr.tg et dans les lieux de dépôts de candidatures (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong).

Les candidats retenus sont convoqués le lundi 21 octobre 2024 à Lomé, au siège de l'OTR pour le test de conduite et du code de la route.

NB :

- Toute réclamation est recevable au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle tous les jours ouvrables de 07h 30min à 17h 30min au plus tard le 11 OCT 2024
- Les candidats retenus sont invités à se munir de leurs permis de conduire et de leurs cartes nationales d'identité ou passeports en cours de validité le jour du test ;
- Les candidats retenus doivent être de moralité et d'intégrité irréprochables ;

Aucune somme d'argent ne sera payable via Tmoney ou Flooz ni avant, ni après le Test.

09 OCT 2024

Fait à Lomé le

Le Commissaire Général pi

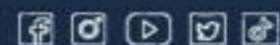
PHILIPPE KOKOU B. TCHODIE



-30%

**sur le dédouanement
des véhicules d'occasion
jusqu'au 20 décembre 2024**

Mesure de dépréciation de 30%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge



Office Togolais des Recettes - OTR

 **8201** +228 22 53 14 00
+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR
www.drtg.tg



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

